



Appel à consultation pour l'assistance technique, le renforcement des capacités, l'appui à la rédaction et l'assurance qualité dans le cadre de la préparation du 2ème Rapport Biennal sur la Transparence (RBT2) et du Rapport National d'Inventaire (NIR) du Maroc

Projet « Élaboration du deuxième rapport biennal de transparence et de la sixième communication nationale et du troisième rapport biennal de transparence combinés du Maroc dans le cadre de la CCNUCC (BTR2 + BTR3/NC6) »

Date : 07 septembre 2026

Description de la mission	Assistance technique, renforcement des capacités, appui à la rédaction et assurance qualité du RBT2 et du NIR du Maroc
Titre du projet	Projet « Élaboration du deuxième rapport biennal de transparence et de la sixième communication nationale et du troisième rapport biennal de transparence combinés du Maroc dans le cadre de la CCNUCC (BTR2 + BTR3/NC6) »
Lieu d'affectation	Rabat, Maroc
Date limite de dépôt des soumissions	14 septembre 2026, avant midi
Envoi des offres	cn.rbt.maroc@gmail.com
Demandes d'informations complémentaires	cn.rbt.maroc@gmail.com



I. Contexte

La Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et l'Accord de Paris établissent les obligations de communication et de transparence applicables aux Parties. Depuis l'entrée en vigueur du Cadre de transparence renforcé prévu à l'article 13 de l'Accord de Paris, les Rapports Biennaux sur la Transparence (RBT/BTR) constituent le principal cadre de notification périodique des informations relatives aux inventaires nationaux de gaz à effet de serre (GES), aux progrès accomplis dans la mise en œuvre et l'atteinte des contributions déterminées au niveau national (CDN), aux impacts et à l'adaptation, ainsi qu'au soutien fourni, mobilisé, nécessaire et reçu, selon le cas.

Les modalités, procédures et lignes directrices (MPGs) du Cadre de transparence renforcé sont définies par la décision 18/CMA.1. La décision 5/CMA.3 en précise l'opérationnalisation, notamment à travers les Common Reporting Tables (CRT) pour l'inventaire national de GES, les Common Tabular Formats (CTF) pour le suivi des progrès de la CDN et les CTF relatifs au soutien, ainsi que les structures indicatives du RBT et du document national d'inventaire.

Le Rapport National d'Inventaire (NIR) est constitué du document national d'inventaire (NID) et des CRT. Le RBT est, quant à lui, accompagné des CTF relatifs au suivi des progrès de la CDN et des CTF relatifs au soutien financier, au transfert de technologies et au renforcement des capacités.

En réponse à ce cadre, le Maroc a soumis son premier Rapport Biennal sur la Transparence (RBT1), son NID, ses CRT ainsi que ses CTF relatifs à la CDN et au soutien le 30 décembre 2024. Ce premier cycle de reporting a été suivi d'un examen technique dans le cadre du Cadre de transparence renforcé. Les constats, recommandations et questions consignés dans le Technical Expert Review Report (TERR) de constituent un apport direct pour la préparation du RBT2 et pour l'amélioration durable des processus nationaux de transparence.

Le deuxième Rapport Biennal sur la Transparence du Maroc (RBT2), ainsi que les éléments qui l'accompagnent, doivent être finalisés et soumis à la CCNUCC au plus tard le 31 décembre 2026. Sa préparation intervient dans un calendrier serré qui nécessite de traiter rapidement les résultats du review, de renforcer les capacités des équipes sectorielles, d'accompagner la finalisation de l'inventaire, de consolider la documentation du NID et de réaliser une assurance qualité ciblée du NIR avant soumission.

II. Contexte spécifique au projet

Le projet « Élaboration du deuxième rapport biennal de transparence et de la sixième communication nationale et du troisième rapport biennal de transparence combinés du Maroc dans le cadre de la CCNUCC (BTR2 + BTR3/NC6) » vise à soutenir le Maroc dans la préparation de ses prochains rapports au titre du Cadre de transparence renforcé et à renforcer durablement les dispositifs institutionnels, techniques et méthodologiques nécessaires à leur production régulière.

À la suite de l'examen du RBT1 et au regard de l'état d'avancement des travaux du RBT2, la présente consultation est recentrée sur quatre axes opérationnels :

- La capitalisation du TERR;
- Le renforcement des capacités et l'assistance technique aux équipes de l'inventaire ;
- La rédaction de la section relative à l'AQ/CQ du NID ;
- L'assurance qualité du NIR ;
- Une revue du chapitre relatif au suivi des progrès de la CDN pourra, le cas échéant.



III. Objectifs de la consultation

La présente consultation a pour objectif général de mobiliser un(e) consultant(e) international(e) afin d'apporter une assistance technique, un renforcement des capacités, un appui à la rédaction et une assurance qualité ciblée pour la préparation du RBT2 et du NIR du Maroc, en conformité avec les MPGs du Cadre de transparence renforcé, les décisions 18/CMA.1 et 5/CMA.3, les Lignes directrices 2006 du GIEC, le Raffinement 2019 et les autres orientations techniques applicables.

Plus spécifiquement, la consultation vise à :

- Analyser le TERR et accompagner la préparation des commentaires du pays dans le délai retenu ;
- Exploiter les résultats du review pour identifier, hiérarchiser et planifier les améliorations à intégrer dans le RBT2 et au-delà ;
- Renforcer les capacités techniques des secteurs de l'inventaire sur les méthodes GIEC, l'IPCC Software, les procédures de CQ T1/T2 et le calcul des incertitudes ;
- Accompagner les secteurs Énergie, Industrie et Déchets dans la finalisation des calculs d'inventaire et appuyer la rédaction des chapitres sectoriels ;
- Rédiger la section AQ/CQ du NID en cohérence avec les procédures et contrôles effectivement appliqués ;
- Réaliser l'assurance qualité du NIR, comprenant le NID et les CRT, et formuler les corrections et améliorations nécessaires avant la soumission ;
- Réaliser une assurance qualité du chapitre relatif aux progrès de la CDN, y compris les CTF, et une lecture finale du RBT2.

IV. Consistance de la prestation et approche de travail

La prestation combine des activités d'analyse, de concertation, de formation, d'assistance technique, d'appui à la rédaction et d'assurance qualité. Elle devra être conduite de manière itérative, en lien étroit avec la Direction en charge du projet, la coordination nationale, les équipes sectorielles de l'inventaire et les experts chargés de la consolidation du NIR.

Le/la consultant(e) devra notamment veiller à :

- Assurer la traçabilité entre les remarques du TERR, les réponses/commentaires du pays, les actions proposées, les décisions prises avec les secteurs et leur statut de mise en œuvre ;
- Adapter les formations aux besoins réels des équipes et privilégier les exercices appliqués aux données et fichiers utilisés pour le RBT2 ;
- Articuler les activités de renforcement des capacités avec l'assistance technique afin que les acquis soient directement mis en œuvre dans les calculs, les contrôles qualité et la documentation du NID ;
- Transmettre les observations techniques et les points critiques au fil de l'eau lorsque leur traitement ne peut attendre la remise formelle d'un livrable ;
- Vérifier la cohérence entre les données, méthodes, calculs, explications sectorielles, informations du NID et CRT pour les éléments relevant de la mission ;
- Accorder une attention particulière aux flexibilités utilisées, à leur justification et à la planification d'actions permettant de réduire progressivement le recours à ces flexibilités lors des prochains cycles ;
- Produire des supports, matrices, check-lists et outils réutilisables par les équipes nationales.

V. Missions et activités

Mission 1 : Capitalisation du TERR de l'ICR et appui à la prise de décision pour le RBT2

Cette mission vise à exploiter rapidement les résultats de l'examen du RBT1, d'une part pour préparer les commentaires du pays sur le rapport de review et, d'autre part, pour transformer les constats du TERR en actions d'amélioration concrètes, hiérarchisées et discutées avec les cinq secteurs de l'inventaire.

Le/la consultant(e) réalisera les activités suivantes :

- Examiner de manière détaillée les remarques, questions et recommandations du TERR et identifier les éléments nécessitant une réaction, une clarification ou un commentaire du pays ;
- Appuyer la préparation du rapport commenté par le pays, selon l'option retenue d'un délai d'un mois sans recours à la flexibilité correspondante ;
- Elaborer une matrice de traçabilité indiquant, pour chaque remarque, le document ou chapitre concerné, l'action proposée, les données ou justifications requises, le responsable national concerné, l'échéance et le statut de traitement ;
- Examiner les remarques du TERR et élaborer une matrice de traçabilité indiquant, pour chaque remarque, le document ou chapitre concerné, l'action proposée, les données ou justifications requises, le responsable national concerné et l'échéance proposée. Les remarques/actions d'amélioration doivent être classées par secteur, par niveau de priorité et par horizon de mise en œuvre : actions à traiter dans le RBT2 et actions à programmer au-delà ;
- Préparer une version sectorisée de la synthèse afin qu'elle puisse être communiquée en amont aux cinq secteurs de l'inventaire et servir de base aux discussions de l'atelier ;
- Préparer et animer, le 28 septembre 2026, un atelier avec les cinq secteurs pour présenter les actions proposées, discuter leur faisabilité et convenir des activités à mettre en œuvre dans le RBT2, des responsabilités, des besoins associés et des actions à reporter aux cycles ultérieurs ;
- À l'issue de l'atelier, consolider une matrice de décision et de suivi précisant les actions retenues pour le RBT2, les responsables, les besoins, le calendrier indicatif et les actions reportées au-delà du RBT2.
- A la fin du cycle de préparation du RBT2, fournir la matrice globale mise à jour, prenant en compte les actions déjà mises en place et celles restantes, selon les échéanciers proposés, pour servir de base au programme d'assistance technique qui sera proposé par secteur en 2027.

Mission 2 : Renforcement des capacités et assistance technique aux équipes de l'inventaire national de GES

Le/la consultant(e) apportera un appui méthodologique et pratique aux équipes nationales chargées de l'inventaire. Les formations devront être directement reliées aux besoins de finalisation du cycle RBT2 et, autant que possible, être suivies d'une application sur les données, fichiers et calculs en cours.

Activité 2.1 – Formation des secteurs Industrie et Déchets aux méthodes du GIEC et à l’IPCC Software

Le/la consultant(e) préparera et assurera une formation ciblée pour les secteurs de l'Industrie et des Déchets sur les Lignes directrices 2006 du GIEC, les éléments pertinents du Raffinement 2019 et l'utilisation de l'IPCC Software. Les sessions devront combiner rappels méthodologiques et applications pratiques avec l'utilisation des données sectorielles, y compris le choix des méthodes et facteurs d'émission, la saisie et le contrôle des données, la documentation des hypothèses, la gestion des séries temporelles, l'exploitation des sorties du logiciel, etc.

La formation du secteur 1 se tiendra les 29 et 30 septembre 2026, tandis que celle dédiée au secteur 2 se tiendra les 1et 2 octobre 2026.

Activité 2.2 – Formation aux procédures de contrôle qualité T1/T2 et accompagnement à leur mise en œuvre

Le/la consultant(e) préparera et assurera une formation destinée aux cinq secteurs sur l'application des procédures de contrôle qualité de niveau 1 et de niveau 2 (T1/T2) utilisées dans le cadre de l'inventaire. La formation devra couvrir les contrôles généraux, les contrôles spécifiques aux catégories, la documentation des vérifications, le traitement des erreurs, la traçabilité des corrections et le suivi des actions correctives.

Au-delà de la formation, le/la consultant(e) accompagnera les équipes dans l'application concrète de ces procédures pendant la réalisation de l'inventaire, notamment à travers la revue des check-lists, l'examen des anomalies détectées et l'appui à la documentation des corrections. Cette séquence est programmée du 12 au 16 octobre 2026.

Activité 2.3 – Assistance technique à la finalisation des calculs d’inventaire

Le/la consultant(e) apportera un accompagnement technique ciblé aux secteurs Énergie, Industrie et Déchets pour la finalisation des calculs d'inventaire GES. L'appui sera adapté à l'état d'avancement de chaque secteur et pourra porter sur la résolution des difficultés méthodologiques, le choix ou la vérification des paramètres, la cohérence des séries, l'utilisation de l'IPCC Software, la justification des variations significatives et des recalculs, ainsi que la cohérence entre fichiers de calcul, résultats sectoriels et informations destinées au NID et aux CRT.

Activité 2.4 – Formation au calcul et à la documentation des incertitudes

Le/la consultant(e) préparera et assurera une formation destinée aux cinq secteurs sur le calcul des incertitudes, leur interprétation et leur documentation dans le NID. La formation devra permettre aux équipes de comprendre les données d'entrée nécessaires, l'application de l'approche appropriée, l'agrégation des incertitudes, l'analyse de la contribution des principales catégories à l'incertitude globale et la manière de présenter les résultats et limites de l'analyse.

Cette formation sera combinée aux sessions d'assistance technique prévues dans l'activité 2.3 et seront programmées du 9 au 13 novembre 2026.

Activité 2.5 – Appui à la rédaction des chapitres sectoriels du NID

En complément de l'appui aux calculs, le/la consultant(e) accompagnera les équipes dans la rédaction et l'amélioration des chapitres sectoriels du NID. Il/elle veillera notamment à la clarté de la description des méthodes, des données d'activité, des facteurs d'émission et paramètres, des tendances, des recalculs, des incertitudes, des procédures de CQ appliquées, des difficultés rencontrées et des améliorations planifiées, ainsi qu'à la cohérence avec les résultats rapportés dans les CRT. Cet appui sera assuré au fil de l'eau jusqu'à la finalisation des contributions sectorielles.

Mission 3 : Rédaction de la section relative à l'AQ/CQ du NID

Sur la base du dispositif national existant, des procédures développées dans le cadre du RBT1 et de leur mise en œuvre effective au cours du cycle RBT2, le/la consultant(e) assurera la rédaction et la consolidation de la section du NID consacrée à l'assurance qualité et au contrôle qualité.

Cette activité comprendra notamment :

- Décrire les rôles et responsabilités relatifs à l'AQ/CQ dans le processus national d'inventaire :

- Documenter les procédures de CQ T1/T2 appliquées, leur séquençement, les outils utilisés et les modalités de traçabilité des vérifications et corrections ;
- Présenter les modalités d'assurance qualité prévues ou mises en œuvre et leur articulation avec les contrôles qualité réalisés par les équipes sectorielles ;
- Synthétiser les principaux constats issus de l'application des procédures de CQ au cours du RBT2, les difficultés rencontrées et les actions correctives mises en œuvre ;
- Présenter les améliorations envisagées pour renforcer progressivement le système AQ/CQ lors des prochains cycles ;
- Veiller à la cohérence de cette section avec les autres parties du NID, les procédures et annexes disponibles et les pratiques effectivement appliquées pendant l'élaboration de l'inventaire.

La rédaction sera conduite au fil de l'avancement des travaux et finalisée dès que les informations nécessaires auront été consolidées, avant le lancement de la revue d'assurance qualité du NIR.

Mission 4 : Assurance qualité du Rapport National d'Inventaire (NIR), revue du chapitre relatif aux progrès de la CDN et de la trame globale du RBT2

Après consolidation des contributions sectorielles et du NIR, le/la consultant(e) réalisera une revue d'assurance qualité couvrant le NID et les CRT. Cette revue devra vérifier la conformité technique du NIR, sa cohérence interne et la cohérence mutuelle entre le document narratif et les tableaux de rapportage.

La revue du NIR portera notamment sur :

- La conformité de la structure du NID et des CRT avec les exigences applicables du Cadre de transparence renforcé ;
- L'exhaustivité des secteurs, catégories, gaz, séries temporelles et informations méthodologiques requises ;
- La cohérence entre les données d'activité, facteurs d'émission, paramètres, méthodes, hypothèses et résultats ;
- La qualité de la documentation des catégories clés, des incertitudes, des recalculs, des tendances, des méthodes et des arrangements institutionnels ;
- La cohérence entre les totaux et sous-totaux du NID et des CRT, ainsi que les unités, signes, notations, années et conventions de reporting ;
- La justification des variations significatives, des changements méthodologiques et des écarts par rapport aux séries ou versions précédentes ;
- La bonne prise en compte des actions prioritaires issues du TERR retenues pour le RBT2 ;
- La présentation et la justification des flexibilités appliquées par le Maroc, le cas échéant, ainsi que la cohérence des calendriers et actions planifiés pour renforcer les capacités et réduire progressivement le recours à ces flexibilités ;
- La cohérence et la qualité de la section AQ/CQ ainsi que la traçabilité des procédures de contrôle effectivement appliquées.

Le/la consultant(e) transmettra ses commentaires au fil de l'eau afin de permettre leur traitement rapide. Les remarques devront distinguer les corrections à intégrer avant la soumission du RBT2 des améliorations pouvant être programmées pour les cycles ultérieurs. Après intégration des corrections prioritaires, le/la consultant(e) effectuera une vérification ciblée de leur prise en compte.

Par ailleurs, le/la consultant(e) réalisera une revue du chapitre du RBT2 relatif au suivi des progrès de la CDN et une revue globale du RBT2. Cette activité portera sur la conformité de la trame, la cohérence des

informations rapportées, ainsi que sur l'explication des flexibilités appliquées et la planification d'actions visant à réduire progressivement le recours à ces flexibilités.

VI. Livrables

Les livrables ci-dessous sont attendus. Compte tenu du calendrier très serré de préparation du RBT2, les commentaires techniques devront être transmis au fil de l'eau lorsque leur traitement ne peut attendre la remise formelle du livrable correspondant.

Mission	Livrable	Contenu attendu	Date indicative de remise ¹
Mission 1	L1.1 Note d'analyse / Matrice de traçabilité des remarques TERR Synthèses sectorielles	Note d'analyse / Matrice de traçabilité des remarques du TERR et des actions proposées, classées par secteurs, par axe, et par échéancier, en précisant les besoins associés Matrice synthétique par secteur, à communiquer avant l'atelier Support de présentation de l'analyse des remarques du TERR et des actions proposées CR de l'atelier	Au plus tard le 21 septembre 2026
	L1.2 Dossier et rapport de l'atelier de capitalisation	Supports de présentation, matrices sectorisées communiquée aux secteurs, Rapport de l'atelier Matrice consolidée des décisions, actions retenues pour le RBT2, responsabilités, besoins et actions reportées.	Atelier : 28 septembre 2026 Livrable final : au plus tard le 9 octobre 2026
Mission 2	L2.1 Dossier de formation GIEC/IPCC Software – Industrie et Déchets	Supports de formation, fichiers/outils utilisés Compte-rendu succinct des sessions, incluant les besoins techniques identifiés.	Secteur 1 : 29–30 septembre 2026 Secteur 2 : 1-2 octobre 2026 Rapport : au plus tard le 5 octobre 2026
	L2.2 Dossier de formation (CQ et Incertitudes) Note d'accompagnement	Support de formation CQ, check-lists/outils de CQ, etc. Support de formation Incertitudes Rapport des sessions de formation (commun pour L2.2 et L2.3)	Supports de formation + Rapports : au plus tard le 27 novembre Accompagnement : au fil de l'eau Appui rédaction : jusqu'à finalisation des secteurs
	L2.3	Synthèse de l'appui fourni pour la finalisation des calculs et pour l'élaboration des chapitres sectoriels, y compris le déroulement des sessions de formation CQ et incertitudes	
Mission 3	L3 Section AQ/CQ du NID	Section AQ/CQ rédigée, revue et finalisée, cohérente avec les procédures effectivement appliquées, les rôles institutionnels, les contrôles T1/T2 et les améliorations planifiées.	Au plus tard de 30 novembre
Mission 4	L4.1 Rapport d'assurance qualité du NIR	NID et CRT commentés(vérification de la trame, de la cohérence NID/CRT, des flexibilités et des actions planifiées pour réduire leur utilisation, etc.)	Selon l'avancement des secteurs et des experts chargés du

¹**Important** : Les délais sont fournis à titre indicatif et sont susceptibles de changer, en fonction du calendrier final des activités de RC et d'AT, et également en fonction de l'avancement des travaux au niveau des inventoristes et du cabinet responsable du NID et RBT2

Mission	Livrable	Contenu attendu	Date indicative de remise ¹
		Vérification ciblée après intégration des corrections prioritaires.	NID/RBT2 Cible : Semaine 1 de décembre 2026
	L4.2 Note de revue du chapitre Progrès CDN, si activée	Chapitre Progrès CDN commenté/revu RBT2 commenté/revu Vérification ciblée après intégration des corrections prioritaires.	
	L4.3	Synthèse destinée aux décideurs et feuille de route d'amélioration 2027–2028 et au-delà.	Au plus tard le 31 janvier 2027.

Les dates liées à l'assurance qualité du NIR/RBT2 restent tributaires de la disponibilité des contributions sectorielles et de la version consolidée préparée par l'équipe chargée de la compilation.

Toute modification du calendrier sera convenue avec la Direction/coordination du projet, sans compromettre la date butoir de soumission du RBT2 au 31 décembre 2026.

Tous les documents devront être fournis en français sous format électronique modifiable (Word, Excel et/ou PowerPoint selon la nature du livrable). Les supports de formation, matrices, check-lists, fichiers de commentaires et outils de travail devront être remis dans un format exploitable et réutilisable par les équipes nationales.

Les frais d'organisation logistique des ateliers, formations et consultations avec les parties prenantes seront pris en charge par le projet et ne devront pas être inclus dans l'offre financière du/de la consultant(e).

VII. Durée des travaux et estimation du temps consacré à la prestation

La prestation couvrira la période allant de la date de signature de l'ordre de service jusqu'au 31 janvier 2027. Les activités devront être conduites de manière à permettre la finalisation du RBT2 avant la date butoir du 31 décembre 2026.

Le contrat est estimé à un maximum de 55 hommes/jours (H/J), incluant la préparation, les analyses documentaires, les sessions de formation et d'assistance technique, les réunions de coordination, la rédaction de la section AO/CO, la revue du NIR et la finalisation des livrables.

Mission	Estimation indicative	Nombre de missions au Maroc
Mission 1 – Capitalisation TERR	8 H/J	1, combinée avec la première séquence de la Mission 2
Mission 2 – RC et assistance technique inventaire	28 H/J	2 ² séquences en présentiel au total
Mission 3 – Rédaction AQ/CQ	5 H/J	0
Mission 4 – AQ du NIR et activité optionnelle éventuelle	14 H/J	0
Total indicatif	55 H/J maximum	3 missions/séquences au Maroc au total

NB : La répartition des H/J est indicative. Le/la consultant(e) peut proposer une répartition optimisée dans son offre technique, sous réserve de couvrir l'ensemble des activités, de respecter les dates fixes des sessions et de rester dans la limite maximale de 55 H/J.

² Le nombre de missions en présentiel au Maroc peuvent être modifiées et augmentées à 3 si le besoin est justifié et selon les nécessités des participants et de la finalisation du NID/RBT2.

Critères	Modalités d'appréciation	Note max.
Méthodologie et approche de travail		
Méthodologie	Très améliorée et innovante : une méthodologie offrant une valeur ajoutée et faisant ressortir un modèle marocain très attrayant et la portée des acteurs clés (30 points) Améliorée : un très bon niveau de détail, approche présentée qui répond parfaitement aux TDRs, pertinence de l'approche présentée, chronogramme détaillé des activités (20 points) Simple : Un niveau de détail moyen, Simple reprise des éléments des TDRs, manque d'investigation (10 points) Non conforme : Ne répond pas aux TDRs, omission d'éléments clés des TDRs (0 points).	30
Chronogramme	Conforme à la nature des prestations demandées et au délai de réalisation (10 points) Non conforme à la nature des prestations demandées et/ou aux délais de réalisation (0 points)	10
Formation et expertise		
Formation académique	Diplôme Bac+5 minimum dans un domaine pertinent.	5
Expérience générale en changements climatiques	Au moins 12 ans d'expérience pertinente.	10
Expérience BTR/BUR/CN et ETF	Références dans la préparation, la revue ou l'AQ de rapports CCNUCC, notamment BTR/NIR, et connaissance des MPGs.	15
Inventaires GES / GIEC / CQ / incertitudes	Expérience des inventaires nationaux, Lignes directrices 2006, Raffinement 2019, IPCC Software, CQ T1/T2, incertitudes, NID et CRT.	20
Revue technique et renforcement des capacités	Expérience de revue indépendante/TER ou équivalent et expérience de formation et d'assistance technique auprès d'experts nationaux et sectoriels.	10

Étape 2 : Analyse financière comparative des offres

Chaque offre financière techniquement qualifiée recevra une note financière F sur 100.

La note de 100 sera attribuée à l'offre financière valable la moins disante.

Pour les autres offres : $F = 100 \times (P_{\min} / P)$, où P est le prix de l'offre considérée et $P_{\min}$ le prix de l'offre techniquement valable la moins disante.

Étape 3 : Analyse technico-financière

Les notes technique (T) et financière (F) seront pondérées comme suit :

70 % pour l'offre technique et 30 % pour l'offre financière.



La note finale sera calculée selon la formule :

$$N = 0,7 \times T + 0,3 \times F.$$

Le contrat sera attribué à l'offre ayant obtenu la note finale N la plus élevée.

XIII. Dépôt des offres

Les offres seront envoyées par courrier électronique à l'adresse suivante : cn.rbt.maroc@gmail.com,
au plus tard le **14 septembre 2026 avant midi**, en spécifiant l'objet suivant :

Appel à consultation pour l'assistance technique, le renforcement des capacités, l'appui à la rédaction et l'assurance qualité dans le cadre de la préparation du 2ème Rapport Biennal sur la Transparence (RBT2) et du Rapport National d'Inventaire (NIR) du Maroc

Projet « Élaboration du deuxième rapport biennal de transparence et de la sixième communication nationale et du troisième rapport biennal de transparence combinés du Maroc dans le cadre de la CCNUCC (BTR2 + BTR3/NC6) »